

Ville de Leuze-en-Hainaut

## ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des Sols, le Service Public de Wallonie - Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement introduite par :

### **La SRL « LIEGEOIS ENERGIES »**

Le terrain concerné est situé

**LOCALISÉ À 7903 BLICQUY, CHAUSSÉE BRUNEHULT, 39 SUR LA PARCELLE CADASTRÉE « LEUZE-EN-HAINAUT, 5 ÈME DIVISION, SECTION C, N° 570N »**

Le projet consiste en

### **Assainissement - Décret Sols- Terrain « Station-Service et Dépôts de combustibles (liquides et solides) »**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

**M. Michel DEBEVE (Administrateur) - 069/66.31.11 - 0475/43.39.31**

**e-mail : [info@liegeois-energies.be](mailto:info@liegeois-energies.be)**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : **Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/ 59 02 64.**

**Affichage le 21 avril 2023**

**Annonce du 26 avril 2023 au 10 mai 2023**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be).

Par le Collège :

Le Directeur Général,  
R. BRAL.

Le Bourgmestre,  
L. RAWART.